



Le Courrier des Éleveurs

Juillet 2016

NONANT, UNE VICTOIRE HISTORIQUE !



Dans ce numéro :

- Actualités des régions et du Syndicat
- Génomique : où en sommes nous ?
- Vermifugation raisonnée
- Le Syndicat à l'international
- Victoire historique des anti GDE
- Palmarès & adhérents à l'honneur

© CdL

257, avenue Le Jour se Lève
92655 Boulogne Cedex
Tél.: 01 47 61 06 09 - Fax: 01 47 61 04 74
info@syndicatdeseleveurs.fr

www.syndicatdeseleveurs.fr





Le mot du Président



Contexte européen oblige, j'ai l'honneur de confier l'éditorial du *Courrier des Eleveurs* à **Jean Arthuis**, député européen, Président de la Commission des budgets au Parlement européen. La filière cheval a la chance d'avoir le Président Arthuis comme allié au sein des instances européennes et nous nous réjouissons de l'excellente collaboration qui existe entre ce dernier et le Syndicat des Eleveurs !

Loïc Malivet
Président

BREXIT, UNE CHANCE POUR NOTRE MODÈLE DE FINANCEMENT

Passée la sidération provoquée par le vote de nos amis britanniques, chacun s'interroge sur les conséquences du Brexit. Vote étonnant puisque le Royaume-Uni, depuis son adhésion à la Communauté européenne, en 1973, n'a cessé d'orienter et de façonner l'Europe à sa guise, d'autant plus facilement que la langue anglaise s'est imposée comme l'idiome le plus couramment pratiqué dans les institutions européennes. Singulière posture d'un pays qui veut être dans le marché unique mais récuse la monnaie unique, qui entend rester à l'écart de l'accord de Schengen relatif à la libre circulation des personnes tout en demandant à la France de contenir les migrants à Calais, qui écarte toute idée de ratifier la charte européenne des Droits fondamentaux. Très présents dans les services de la Commission, les think-tanks et chez les lobbyistes, les Britanniques sont à l'initiative de nombreuses règles dans les domaines du commerce, de la finance, des normes sanitaires, de l'environnement et de la médecine, de l'ouverture à la concurrence et à la régulation des jeux d'argent en ligne. En faisant le choix de sortir de l'Union européenne les Britanniques se privent d'un pouvoir d'influence d'autant plus efficace que les dirigeants des autres Etats membres n'ont jamais brillé par la clarté de leur vision d'avenir commun pas plus que de leur projet. Chacun ayant les yeux rivés sur la prochaine échéance électorale nationale.



© Service Audiovisuel - Parlement Européen

Nous sommes sous le choc du vote référendaire. Pour l'immediat, l'incertitude prévaut. La sortie ne peut être activée que par les dirigeants britanniques. S'ils n'ont pas encore manifesté d'empressement, je n'imagine pas qu'ils puissent faire marche arrière.

Le Courrier des Eleveurs Calendrier

• 27 juillet

Le National de l'Obstacle organisé par l'ANCCO au Haras National du Pin (Orne)

• 14-16 août

Vente de yearlings d'août
ARQANA à Deauville

• 17 août

Vente de yearlings V2
ARQANA à Deauville

• 18 août

Assemblée Générale du Syndicat des Eleveurs, suivie d'un débat autour du thème "l'avenir de la relation homme - cheval"
Ring d'ARQANA à Deauville

• 26 août

Concours interrégional
des AQPS de Decize (Nièvre)

• 14-15 septembre

Vente de Yearlings OSARUS à La Teste

• 29 septembre

Vente de Pur-Sang Arabes ARQANA
à Saint-Cloud

• 1er octobre

Vente de de l'Arc ARQANA à Chantilly

• 17 octobre

3èmes Equirencontres organisées
par l'AVEF "spécial galopeurs" sur le site
ARQANA de Deauville à partir de 17h

• 18-21 octobre

Vente de yearlings d'octobre ARQANA
à Deauville

• 18-21 octobre

Première édition de GALOP EXPO
à Deauville Sur le site d'ARQANA
à Deauville

• 4 novembre

Vente de Yearlings, de stores et CAE et
d'Elevage OSARUS Au Lion d'Angers

• 14-15 novembre

Vente d'automne ARQANA à Deauville

• 29 novembre

Rencontres du RESPE
Au Palais des Congrès de Saint-Malo

D'après discussions vont donc s'engager pour recadrer les relations commerciales entre l'union européenne et la Grande-Bretagne. De tels accords sont en vigueur avec la Suisse et la Norvège. Que va-t-il se passer dans la filière équine et le monde des courses ?

Tout d'abord, le lobbying pour la filière cheval à Bruxelles va être privé des parlementaires britanniques. Je pense en particulier à ma collègue Julie Girling, elle est à l'origine de l'European Horse Network (EHN). Son implication a permis de mettre autour d'une même table les représentants de la diversité des intérêts équins. Bien avant le vote du Brexit, j'ai prévu d'organiser avec elle, à l'automne, une conférence en vue de tendre vers une vision européenne du monde du cheval. Je n'ai pas l'intention d'y renoncer, bien au contraire. Le Brexit ne doit pas remettre en cause les acquis, notamment le "tripartite agreement" qui simplifie considérablement la circulation et les ventes de chevaux entre la France, l'Angleterre et l'Irlande. En revanche, les fluctuations des parités entre l'euro et la livre sterling, si celle-ci confirmait sa dépréciation, peuvent perturber le niveau des enchères au détriment des éleveurs de galopeurs. En fait, ce qui comptera avant tout sera la situation financière des acheteurs dans l'ordre nouveau résultant du Brexit.

En revanche, les pressions exercées par les book-makers contre le PMU devraient se calmer. Jusqu'à preuve du contraire, le modèle français est celui qui résiste le mieux aux crises que nous traversons. C'est donc l'occasion de le promouvoir auprès de nos partenaires. Brexit, électrochoc salutaire !

Jean Arthuis
Député européen

Président de la commission des budgets au Parlement européen

Nouvelle
formule



PARTENAIRE DE VOS AMBITIONS

Valoriser leur potentiel génétique

Dynavena a enrichi les formules de ses aliments floconnés Élevage en y intégrant 4 nouveaux ingrédients afin de pallier les troubles principaux des chevaux à l'élevage et d'exploiter au mieux leur potentiel génétique tout en garantissant leur bien-être.

Garantir
une croissance
optimale du poulain
Intégration de Bambusa A,
riche en silice organique

Soutenir
les fonctions
immunitaires
Intégration d'Echinacée
et de Spirulina P.

Améliorer le
confort digestif
du poulain
Apport d'argile
et de Spirulina P.

Compenser l'effet
du stress oxydatif
Apport de Spirulina P.



Du Grand Show au poteau, les champions de La Teste confirment en piste !



//// **Clash Forez** (Gris de Gris) et **Shrek** (Full of Gold) ont été sacrés meilleure femelle et meilleur mâle de l'édition 2014 du Grand Show de l'Anglo-Arabe. Ils ont depuis largement confirmé en piste.

CLASH FOREZ SYMBOLE DE L'OUVERTURE DE L'ANGLO-ARABIE

➤ L'histoire de Clash Forez est révélatrice de l'esprit d'ouverture qui s'est installé chez les acteurs des courses pour Anglo-Arabs. Cette pouliche est née dans la Loire, chez Marie-Caroline Coyne, c'est-à-dire en dehors du grand Sud-Ouest qui est le berceau de la race. Son éleveur l'a présenté lors de la première édition du Grand Show de l'Anglo-Arabe à La Teste-de-Buch. Le jury l'a alors placé en tête du classement des femelles, devant les protégés des éleveurs les plus connus en Anglo-Arabie. Quelques heures plus tard, Clash Forez a même décroché le titre de champion suprême. Entre temps, Jacques Grandchamp des Raux, un investisseur venu du monde des sports équestres, l'a achetée à l'amiable. Confiée à Thierry de Laurière, elle a rapidement fait preuve de qualité. Lors de sa troisième sortie, elle s'est classée deuxième du Grand Critérium des 12,5% (A), derrière le champion Don Tirso (Zamouncho). En 2016, elle a remporté le Prix de la Fédération (A) avant de décrocher la deuxième place de l'Omnium Anglo-Arabs à 12,50% (A). Ce premier achat fructueux a incité son propriétaire, Jacques Grandchamp des Raux, à s'investir plus profondément dans l'univers du galop. Depuis les succès de Clash Forez, il a acquis une douzaine de poulinières anglo-arabes et pur-sang anglais à vocation obstacle. Sa représentante étant une anglo-arabe à 12,5%. Tout est donc possible pour la suite de sa carrière : poursuivre en plat et en obstacle dans le circuit réservé à la race, mais aussi aller affronter les meilleurs sur les obstacles dans les courses pour tous chevaux.



CLASH FOREZ © Robert Polin



SHREK © Scoopdyga

SHREK OU LE RECRUTEMENT DE NOUVEAUX PROPRIÉTAIRES GRÂCE AUX ANGLOS

➤ Shrek (Full of Gold) est né chez Michel Parreau-Delhote, dans le Limousin, d'une grande souche du stud-book Anglo-Arabe, aussi confirmée en plat qu'en obstacle. Son frère Art Sacré (Saint des Saints) a gagné le Prix Xavier de Chevigny à Auteuil. Il s'agit de la famille des gagnants de Listeds et Groupes à Auteuil, Synaptique (Saint des Saints) et Monpilou (Saints des Saints). Cette souche a donné Samarra d'Oc (Moon Madness), Safir (Saint des Saints), Legato de Brejoux (Saints des Saints), tous très bons gagnants dans les courses pour anglo-arabes.

Lorsque deux amis de Thomas Fourcy, Didier Buzon et Christian Pont, ont souhaité devenir propriétaires d'un galopeur, le professionnel royannais les a naturellement orientés vers l'Anglo-Arabe. C'est ainsi qu'ils se sont associés avec Michel Parreau-Delhote pour faire courir Shrek, sacré meilleur mâle de l'édition 2014 du Grand Show.

Le cheval a rapidement confirmé la qualité du jugement du jury de l'année précédente. Après plusieurs bonnes places dans le Sud-Ouest, il s'est magistralement imposé à Longchamp dans le Grand Prix des Anglo-Arabs (A), l'Arc de la race. Après plusieurs accessits en plat et en obstacle, il s'est imposé avec une tête d'avance dans l'Omnium Anglo-Arabs à 12,50% (A), une des meilleures épreuves du circuit réservé aux Anglos. Dans cette épreuve, il dominait de peu Clash Forez, la pouliche qui l'avait battu de justesse pour le titre de champion suprême lors du Grand Show 2014... la boucle est bouclée.

Les successeurs de Shrek et Clash Forez seront présentés le jeudi 22 septembre à La Teste-de-Buch.

EN 2016 LES COURSES AFAC BÉNÉFICIENT DE NOUVEAUX SPONSORINGS POUR 5 COURSES

//// Qatar coupe d'Europe à Deauville

Le QREC (Qatar Racing Equestrian Club) a repris cette course existante dans son sponsoring en 2016 en plus de son généreux sponsoring traditionnel.

//// 2 courses à Cagnes sur Mer le 20.08.2016

- Championnat de la Méditerranée des PA 1 600 m TS 5 ans+ 30 000 €
- L'union Hippique de la Méditerranée 2 000 m PA TS 4 et + 20 000 €

//// 2 nouvelles courses sponsorisées par le Haras du Grand Courgeon le 3.09.2016 à Craon :

- Prix Amer Listed PA 1 650 m TS 4 ans+ 25 000 €
- Prix General Maiden PA 1 650 m TS 3 ans 16 000 €

Le **Haras du Grand Courgeon** et le **Haras de Victot** sont devenus adhérents en 2016, et l'AFAC les remercie de leur actif soutien.

Le sponsoring 2016 du **HH Sheikh Mansoor Bin Zayed Al Nahyan Festival** organisé par sa Directrice Executive Lara Sawaya, créatrice des courses de cavalières et d'apprenties **HH Sheikha Fatima Bint Mubarak**, reste généreux avec comme changement le Prix Burkeguy - Wathba Stud Farm Cup, le 23.07.2016 à La Teste cette année au lieu de Dax. Le Festival compte aussi la **French Arabian Breeders' Challenge Pouliches - Sheikh Zayed Bin Sultan Al Nahyan GII PA** à Toulouse le 27.10.2016.

Shadwell vient de sponsoriser le Prix Ourour Listed PA à Toulouse le 11.06.2016 et garde son sponsoring traditionnel du Prix Tidjani GIII PA à La Teste le 12.07.2016.

L'hippodrome de Toulouse a sponsorisé cette année le prix de l'hippodrome de Toulouse le 31.05.2016.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT AUX ÉPREUVES DU FRENCH ARABIAN BREEDERS' CHALLENGE 2016

Peut devenir membre de l'AFAC tout professionnel qui remplit les conditions suivantes :

- Acquitter une cotisation fixe annuelle de 100 Euros dont 50 Euros pour le Syndicat National des Éleveurs de Chevaux de Sang
- Être :
 - éleveur / propriétaire au moins d'un cheval de Pur-Sang Arabe basé dans un élevage en France ayant vocation à produire en course au galop ou
 - propriétaire ou entraîneur au moins d'un produit de Pur-Sang Arabe de course déclaré à l'entraînement en France auprès de France Galop ou
 - un professionnel titulaire d'une activité déclarée en France dans les chevaux de Pur-Sang Arabes de course
- Être agréé par le Conseil d'Administration
- Accepter un prélèvement de 4 % sur le montant des primes à l'éleveur obtenues pour tous les produits de Pur-Sang Arabe (Exemple : 40 Euros sur une prime à l'éleveur de 1.000 Euros)



Les pré-inscriptions aux Breeders' Challenge 2016 sont à régler avant le 30.11.2016.
Montant de l'inscription : 200 €

Le Syndicat des Eleveurs ouvre les portes

//// Montrer, expliquer, souligner nos atouts et nos problèmes, c'est l'ambition de ces "matinées au haras" dont la première vient de se dérouler chez Roger-Yves Simon au Haras du Saz (44). Un joli plateau de politiques et décideurs régionaux avec des représentants du Conseil Régional, du Crédit Agricole, de la SAFER, des Syndicats agricoles et des maires.

Une matinée œcuménique aussi puisque pour instruire ce "beau monde" la filière cheval était réunie, Présidents de sociétés de courses et du Comité Régional, le trot, les sports équestres et les lycées agricoles.

Roger Simon a su transmettre son savoir et sa foi en l'élevage avant que Loïc Malivet ne mette en valeur tout ce qui fait la force d'un élevage de chevaux de courses :

➤ Une occupation du territoire bénéfique par une exploitation extensive sans pesticides et d'une grande diversité génétique.



Présentation des chevaux © coll. privée



Un déjeuner convivial © coll. privée

➤ Un bassin d'emploi sans égal en agriculture non seulement par sa quantité (73000) mais aussi parce qu'en bénéficient bien souvent des jeunes sans véritable formation qui sont un apport essentiel au maintien de la vie rurale.

➤ La plus forte densité d'hippodromes de l'hexagone est en Pays de Loire avec ce que cela sous-entend comme retour financier pour les Communautés de Communes selon le dispositif mis en place par Jacques Myard. Monsieur Eric Touron, en charge des équidés au Conseil Régional a dit tout le bien qu'il pensait de cette initiative qui lui a fait mieux comprendre nos enjeux. Le Comité du Syndicat aura sûrement le désir d'amplifier ce genre d'initiative en l'étendant à nos principales régions d'élevage. Une prise de conscience de "ceux qui nous gouvernent" ne peut que nous aider.



PMU

VIVEZ VOS ÉMOTIONS À 100%

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (APPEL NON SURTAXÉ).



Pendant la réunion © Zuzanna Lupa



Le bureau ADDP © Zuzanna Lupa

Association Au-Delà des Pistes, quand la filière prend en main la reconversion des chevaux de course

//// La nouvelle association Au-Delà des Pistes a pour vocation de favoriser la reconversion des chevaux des courses hippiques à l'issue de leur carrière en compétition. Dans cette perspective, l'Association "Au-Delà des Pistes" met en œuvre toutes les actions de communication, de promotion, de levée de fonds, et organisera toutes les manifestations publiques ou privées qui lui paraîtront appropriées. L'association s'appliquera notamment à coordonner et à mettre en avant les actions menées par les acteurs de la filière hippique pour la reconversion des chevaux de courses en restaurant, entre autres, un système de labellisation des centres de reconversion en activité. Par ce biais, l'association Au-Delà des Pistes valorisera l'image des courses hippiques auprès du grand public. Cette nouvelle association, présidée par Aliette Forien, peut compter sur un comité de pilotage expérimenté. Elizabeth Doumen, Alix Choppin, Bertrand Le Metayer, Henri Bozo, Amélie Lemerrier, Jennifer Twomey, Lisa-Jane Graffard, Nemone Routh et Nicolas Clément en forment le bureau.

Samedi 2 juillet dernier, sur l'hippodrome de Deauville, s'est tenue la première réunion publique d'informations d'Au-Delà des Pistes. Elle a eu pour but d'organiser la première grande journée événement de l'association, "la Journée de la Reconversion des chevaux de courses", qui aura lieu le samedi 27 août prochain, sur l'hippodrome de Deauville.

Au cours de cette réunion préalable, Lisa-Jane Graffard (Godolphin Snc), Nemone Routh (Aga Khan Studs), Alix Choppin (Arqana) et Marine Thevenet (Chef de projet ADDP) ont présenté aux participants les différents objectifs de l'association mais également ses besoins pour l'organisation de sa première grande journée événement. Durant de cette manifestation estivale, diverses activités seront proposées en parallèle de la réunion hippique Deauvillaise : une parade des anciens champions (dont Cirrus des Aigles, Remember Rose et Kasbah Bliss), ainsi que plusieurs démonstrations de sports équestres effectuées par d'anciens chevaux de courses (Polo, Dressage, Sauts d'Obstacles, Concours Complet...). Une balade à "poney" sur des chevaux réformés est aussi envisagée. L'Ecurie Seconde Chance et La Ligue de Protection du Cheval seront également les partenaires de cette journée. Ces deux structures présenteront au public leurs activités et les actions déjà existantes en faveur de la reconversion des chevaux de courses en France. Cette première journée événement rentre totalement dans les objectifs que l'association ADDP s'est fixé. Démontrer au grand public que le cheval de course est un athlète capable d'avoir une seconde carrière dans les sports et loisirs équestres.

Pour tous renseignements, merci de contacter

Marine Thevenet : 0679599749

audeladespistes@gmail.com / mtthevenet@gmail.com

Une belle victoire de la filière équine

L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN CENTRE DE DÉCHETS DE GDE SUR LES TERRES D'ÉLEVAGE AUTOUR DU HARAS DU PIN EST ANNULÉE !

//// Le 20 mai 2016, la cour administrative d'appel de Nantes a déclaré non avenu le jugement du 18 février 2011 qui autorisait GDE à exploiter un centre de stockage de déchets sur les terres d'élevage de Nonant-le-Pin, à 5 kilomètres du Haras du Pin.

Il s'agit d'une étape décisive, mais non définitive, du combat qui a rassemblé de manière exemplaire les professionnels du galop et du trot en France et à l'étranger. Au nom de nos associations, Sauvegarde des Terres d'Élevage et Nonant Environnement, nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus et sans lesquels nous n'aurions pas pu célébrer cette 1ère grande victoire qui ne sonne pas pour autant la fin du combat. En effet, GDE est encore propriétaire de plus d'une centaine d'hectares de terres à Nonant-le-Pin. Et considérant son projet de faire de ces terres le réceptacle des résidus des déchets automobiles de l'Europe entière, l'industriel fort de ses soutiens auprès de certains responsables politiques, risque de ne pas avoir la sagesse d'abandonner l'idée de relancer un nouveau projet !

C'est pourquoi nous devons finir le combat engagé depuis 2012 et promouvoir l'installation de projets respectueux de l'environnement et des activités d'élevage sur ces terres qui font naître et grandir des chevaux de légende depuis des siècles !

LE JUGEMENT DE LA COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL A DISQUALIFIÉ GDE

Il est important de faire savoir les motifs qui ont été retenus par la cour administrative d'appel de Nantes :

- GDE n'a pas démontré qu'il disposait des capacités techniques pour exploiter un tel centre de stockage de déchets dits "ultimes", à savoir non recyclables.
- GDE n'a jamais garanti l'origine des déchets...et pour cause puisqu'il disposait depuis septembre 2014 d'un décret lui permettant d'importer des déchets de l'ensemble de l'Union européenne.
- L'étude d'impact était insuffisante, dans la mesure où elle sous-estimait les risques, l'existence d'une importante filière équine et donc les effets sur les activités économiques avoisinantes...
- Les risques sanitaires et d'incendie sur le patrimoine agricole et naturel, y compris les milieux aquatiques, des alentours.
- Les manquements répétés de GDE à la législation ont également pesé lourd dans la décision.

Et la liste des motifs est encore longue ! Pourtant que d'énergie a-t-il fallu déployer pour faire reconnaître ces vérités face à une entreprise déployant une communication mensongère d'une rare sophistication !

En attestent certains responsables politiques qui ont cru le discours de GDE selon lequel "ces dépôts de déchets stockés sur 30 mètres en plein air pendant au moins 30 années, représentaient une innovation technique indispensable pour la compétitivité de l'industrie automobile" (sic) !



© coll. privée

**UNE VICTOIRE QUI NE DOIT PAS S'ARRÊTER LÀ :
LES RESPONSABILITÉS DOIVENT ÊTRE
RECHERCHÉES... POUR QUE L'HISTOIRE
NE SE RÉPÈTE PAS !**

De 2010, date à laquelle la demande d'autorisation d'exploiter à Nonant-le-Pin a été rejetée, à 2013, date à laquelle l'industriel a forcé l'ouverture de son centre, GDE a bénéficié de soutiens décisifs.

Les conditions dans lesquelles le rejet de l'autorisation d'exploiter a été annulé par le Tribunal administratif de Caen en 2011 font aujourd'hui partie des enquêtes diligentées par le Parquet National Financier de Paris.

Mais les raisons pour lesquelles le Préfet de l'Orne, Jean-Christophe Moreau, a défendu GDE de 2012 à 2014, en relayant la doxa de l'industriel selon laquelle ce centre était "soigné et soigneux, ne sont pas encore éclaircies. Nous avons pourtant la preuve que la société a été informée dès l'été 2013 de l'affaîssement dangereux des bassins de traitement de la pollution produite par le stockage des déchets.

Cette affaire est le témoignage de dysfonctionnements majeurs et de conflits d'intérêts préjudiciables à la collectivité publique qui ne sont plus admissibles aujourd'hui !

Et n'en déplaise à Monsieur Hugues Moutouh, directeur général de GDE qui n'a eu de cesse de politiser le dossier pour masquer les zones d'ombre de son dossier, ces nombreux dysfonctionnements ont conduit Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, à soutenir notre demande d'annulation de l'autorisation de GDE !

**TRANSMETTRE AUX GÉNÉRATIONS FUTURES DES
TERRES D'ÉLEVAGE DE LÉGENDE ET DES SAVOIR-
FAIRE RECONNUS DANS LE MONDE ENTIER !**

L'entreprise a bien évidemment annoncé son intention de se pourvoir en cassation. Mais à la date de rédaction de cet article, aucun dossier n'a encore été déposé en ce sens.

Alors tant que ces terres seront la propriété de GDE, nous serons prêts à affronter une nouvelle demande d'autorisation sur un projet clone !

Avec les Présidentielles qui s'annoncent, GDE aura beau jeu d'actionner ses relais politiques.

Messieurs les candidats, gare à vous, ce dossier est désormais signalé au plus haut niveau et notre engagement toujours aussi déterminé !



© coll. privée



LE LUNDI 17 OCTOBRE 2016 À 17H
SUR LE SITE ARQANA DE DEAUVILLE

L'Association Vétérinaire Equine Française et Merial,
leader de la santé équine en France, ont le plaisir de vous convier aux

3^{èmes} Equirencontres « spécial galopeurs »




Cet événement est organisé grâce au concours de la société Arqana et du Syndicat des Éleveurs de Chevaux de Sang.




Programme des conférences :

- **La maladie de Lyme : mythe ou réalité ?** par le Dr Pierre-Hugues Pitel, Labéo Frank Duncombe
- **Le cornage : origine, diagnostic et traitement** par le Pr Anne Couroucé-Maibianc, Oniris Nantes

Un cocktail sera servi à l'issue des conférences

Les places étant limitées n'hésitez pas à nous informer de votre présence par mail à : contact@parislesud.net

Lieu de conférence - 32 avenue Hocquart de Turtot - 14800 Deauville

La famille de Talhouët-Roy a fêté les 150 ans du



Haras des Sablonnets. Retour en images



© coll. privée

Tests génétiques, engagements classiques : où en sommes-nous ?

//// La question de l'utilisation de tests génétiques pour prévoir la prédisposition d'un cheval pour telle ou telle distance a été récemment mise en avant lors de l'engagement d'un poulain dans une course classique.

A cette occasion, le Syndicat des Eleveurs, de concert avec la Fédération Européenne des Associations d'Eleveurs de pur-sang (EFTBA), qu'il préside, et la Fédération Mondiale des Eleveurs de pur-sang (ITBF), souhaite rappeler qu'il continue son action de surveillance de ces tests émergents dans le but de protéger les éleveurs, les étalonniers et leurs stocks d'élevage. C'est ainsi qu'a été créée en 2015 une commission transversale d'experts scientifiques à l'échelle mondiale the Equine Genomics Advisory Group, chargée d'évaluer ces nouvelles méthodes.

A cette occasion, les conclusions qui ont été rendues par cette cellule sont les suivantes :

➤ Ces technologies doivent, pour être considérées comme significatives au niveau statistique mais aussi biologique, être conduites sur de très larges échantillons de chevaux et dans de multiples environnements de courses.

➤ Sur un génome contenant au moins 20 000 gènes, il est, au vu des connaissances actuelles, impossible de mettre en évidence l'existence d'un gène qui coderait pour la performance en courses en relation avec la distance.

➤ Encore une fois, sur une masse critique, il est possible de mettre en évidence une corrélation mais celle-ci peut s'avérer fausse à l'échelle de l'individu. Un exemple récent montre qu'un gagnant de Melbourne Cup peut tout à fait posséder le gène codant pour une prédisposition au sprint.

➤ L'instauration systématique de ces tests, notamment dans le cadre des ventes publiques, pourrait conduire à une mise à l'écart d'une partie des yearlings de ventes et à terme, cela réduirait considérablement la diversité génétique de la race pur-sang. Les conséquences sur la consanguinité seraient dommageables pour l'avenir de la race. Ainsi que les conséquences financières pour les éleveurs et leurs investissements.

➤ Enfin, il ne faut pas oublier que la performance d'un athlète comme le pur-sang est aussi largement corrélée à son environnement, son entraînement, sa nourriture, son tempérament, etc. Le contexte multifactoriel de la performance est toujours à prendre en compte. Un seul gène ne pourra jamais donner la réponse à la question que tout le monde se pose : Comment élever un crack ?

En l'état actuel des connaissances, et afin de protéger les intérêts des éleveurs, des étalonniers et de leurs stocks d'élevage, l'EFTBA et le Syndicat des Eleveurs s'opposent formellement à ce que les résultats de ces tests génétiques soient systématisés sur les pages de catalogues de ventes ou à ce que les sociétés commerciales qui les mettent sur le marché aient un accès aux banques d'ADN existantes notamment, pour des raisons éthiques, aux banques qui ont été constituées dans le cadre des contrôles de filiation.

MOBILITÉ, CROISSANCE ET REPRODUCTION

COMME POUR DE TRÈS NOMBREUX ÉLEVEURS, LA RÉUSSITE PASSE PAR CALPHORMIN :

Complément de croissance contenant les **minéraux** indispensables (Calcium, Phosphore) les **oligo-éléments** (Zinc, Cuivre, Manganèse) et des **acides aminés** essentiels ainsi que du **Soufre** et du **Silicium**.

FABRIQUÉ EN IRLANDE PAR :

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF POUR LA FRANCE :

15, ROUTE NATIONALE 7 - 77780 BOURRON-MARLOTTE / TÉL. : 01 64 28 54 26 / FAX : 01 64 45 93 29
WWW.EQUIDARMOR-SEOA.FR / CONTACT@EQUIDARMOR-SEOA.FR

**LE LUNDI 17 OCTOBRE 2016 À 17H
SUR LE SITE ARQANA DE DEAUVILLE**

//// L'Association Vétérinaire Equine Française et Merial, leader de la santé équine en France, organisent, en partenariat avec Le Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Sang en France, et la société Arqana, les 3èmes Equirencontres "spécial galopeurs".

Ce cycle de conférences a pour but d'apporter à l'assistance, et en priorité aux éleveurs et entraîneurs, un contenu pertinent et hautement maîtrisé sur des sujets de santé équine vécus au quotidien dans les haras et les centres d'entraînements.

Le programme de ce lundi 17 octobre traitera deux sujets d'importance :

➤ **la maladie de Lyme** : beaucoup de chevaux sont suspectés par les entraîneurs d'être victimes de cette maladie, certains sont traités et se portent bien mieux après : amélioration de l'état général, retour des performances, disparition de boiteries, disparition de certaines formes d'agressivité... C'est le **Docteur Pierre-Hugues Pitel**, du laboratoire Labéo-Frank Duncombe de Normandie, qui se chargera d'apporter une réponse à cette question : "maladie de Lyme : mythe ou réalité ?"

➤ **le cornage** : dans le contexte des ventes de yearlings à Deauville, l'hypersensibilité des acteurs sur les contestations de ventes suite à des problèmes respiratoires, est notoire : handicap majeur pour les chevaux de course, vice rédhibitoire, les maladies respiratoires et le cornage nécessitent prévention, vigilance et traitement...c'est le **Professeur Anne Couroucé-Malblanc**, enseignant-chercheur de l'école Oniris de Nantes et membre du Collège européen de médecine interne, qui présentera le sujet "Cornage : origine, diagnostic et traitement".

Venez nombreux, le lundi 17 octobre à 17h, la veille des ventes, sur le site d'Arqana, 32 avenue Hocquart de Turtot à Deauville. Un cocktail sera servi à l'issue des conférences.

N'hésitez pas à nous informer de votre présence par mail à : contact@parislesud.net

La commission sanitaire vous informe : vermifugeons de manière responsable...

//// Anne Couroucé-Malblanc

Docteur vétérinaire, Spécialiste en Médecine Interne Equine (DipECEIM)
CISCO-ONIRIS, Atlanpôle
La Chantrerie, 1 route de Gachet, 44300 Nantes

“ Les antibiotiques, c'est pas automatique...". Ce slogan qui a marqué les esprits et qui est vrai tant chez l'homme que chez l'animal, devrait être décliné pour les vermifuges... même si cela ne rime pas... Les vermifuges ne devraient pas, ne doivent pas être automatiques et administrés de façon systématique...

A l'heure où il est question d'antibiorésistance et où le monde médical se veut "antibio responsable", il est fondamental de rappeler que les parasites développent, eux aussi, des résistances aux anthelminthiques (vermifuges) que nous connaissons et utilisons au quotidien. Les vétérinaires et les propriétaires de chevaux se doivent d'adopter une attitude "vermifuge responsable" sachant que si nous continuons à vermifuger à l'aveugle sans aucun contrôle nous n'aurons bientôt plus de molécules efficaces pour traiter les chevaux.



Larves de cyathostomes (petits strongles) dans les crottins d'un jeune cheval de 2 ans atteint de cyathostomose
© CISCO-ONIRIS

CERTAINS PARASITES DEVIENNENT RÉSISTANTS À CERTAINS VERMIFUGES

Le cheval est une espèce hôte pour un certain nombre de parasites digestifs : grands strongles, petits strongles ou cyathostomes, ascaris (*Parascaris equorum*), oxyures, ténias ou cestodes et gastérophiles. Au cours des dernières années, il a été mis en évidence des résistances de certains parasites (petits strongles et *Parascaris equorum* notamment) à certains vermifuges. Cela est dû à un certain nombre de facteurs dont l'utilisation répétée et massive de certains vermifuges, du fait de recommandations aujourd'hui dépassées de traiter tous les chevaux d'un effectif 3 ou 4 fois par an, voire plus dans certains cas sans aucun contrôle de la population parasitaire.

QUE RECOMMANDE-T-ON POUR LIMITER CES PROBLÈMES DE RÉSISTANCE ?

On recommande de traiter les chevaux de manière ciblée contre les parasites digestifs. Chaque animal est un individu dont le parasitisme lui est propre. Il convient donc de s'adapter au statut de chacun.

QU'EST-CE QU'UNE VERMIFUGATION CIBLÉE ?

La vermifugation ciblée implique :

1. d'effectuer systématiquement des coproscopies
2. de traiter les chevaux qui sont de "gros excréteurs" d'œufs de strongles (plus de 200 œufs par gramme - opg)
3. et de ne pas traiter les chevaux qui sont de "faibles excréteurs" (moins de 200 opg).

QU'EST-CE QUE C'EST QU'UNE COPROSCOPIE ET À QUOI ÇA SERT ?

Une coproscopie signifie analyser des crottins pour compter les œufs de strongles.

Elle permet donc de définir le statut parasitaire d'un animal et de déterminer si on doit, ou non, le traiter. Une limite fréquemment admise pour définir si on doit traiter ou non les chevaux est celle de 200 œufs de strongles par gramme. Au dessus de cette valeur, les chevaux sont considérés comme de "gros excréteurs" qui contribuent très largement à la contamination des pâtures. Ils doivent être traités. Au dessous de cette valeur, ils sont considérés comme "faibles excréteurs" et il n'est pas nécessaire de les traiter.

Il a été mis en évidence dans différentes études qu'une faible proportion de chevaux excrète une grande majorité des œufs de strongles. Dans 2 études menées l'une sur 1221 galopeurs et l'autre sur 928 chevaux, respectivement 11% et 15% des chevaux excrétaient 80% des œufs de strongles. **Ainsi, la règle des 80/20 est communément admise : 20% des chevaux excrètent 80% des œufs de strongle.**

Le comptage des œufs peut être utilisé pour différents éléments pratiques :

- Pour évaluer la contamination des chevaux et cibler les traitements. Il a été prouvé qu'en procédant de cette façon on réduit de 75 à 82 % l'utilisation des vermifuges
- Pour évaluer l'efficacité d'un traitement anthelminthique (calcul de la réduction du nombre d'œufs excrétés - voir après)
- Pour identifier le statut parasitaire d'un nouvel arrivant au sein d'un effectif (quarantaine)

EST-CE QU'ON DÉTECTE TOUS LES PARASITES DANS UNE COPROSCOPIE ?

La réponse est non. On ne détecte pas tous les parasites dans une coproscopie.

Le comptage d'œufs ne prend en compte que les œufs de strongles des femelles matures et ne prend pas en compte les parasites mâles adultes et les formes en développement comme les larves de cyathostomes enkystées qui sont néanmoins abondantes pendant l'hiver. La coproscopie ne permet pas non plus de connaître le statut parasitaire d'autres parasites comme les ténias par exemple.

Concernant les larves de petits strongles enkystées et du fait de leur fort potentiel pathogène, il est recommandé que tous les chevaux reçoivent un vermifuge ayant une activité sur les larves en fin d'automne ou début d'hiver. Les deux molécules existant sur le marché et ayant une telle activité sont la moxidectine et le fenbendazole. Néanmoins, des articles récents ont montré que des résistances très importantes existent avec le fenbendazole et tendent à privilégier l'utilisation de la moxidectine pour cibler les larves de petits strongles enkystées.

Concernant les ténias, il est également recommandé que tous les chevaux reçoivent un vermifuge ayant une activité sur ces parasites une fois par an également. La molécule ayant une activité sur les ténias est le praziquantel.

Ainsi, lors de vermifugation ciblée, on recommande de maintenir une vermifugation par an permettant de traiter les larves enkystées de petits strongles et les ténias.

A QUOI ÇA SERT DE NE PAS TRAITER LES CHEVAUX QUI EXCRÈTENT PEU D'ŒUFS DE STRONGLE ?

Les chevaux qui sont de faibles excréteurs sont parasités mais ils le sont faiblement et ils "vivent en équilibre" avec leurs parasites. Il n'est donc pas nécessaire de les traiter.

De plus, le fait de ne pas les traiter permet de conserver des parasites non exposés aux anthelminthiques et donc de promouvoir les "refuges", terme utilisé pour décrire les parasites non exposés aux anthelminthiques et donc non confrontés à la pression de sélection de résistances. Chez les ruminants, il a été prouvé que maintenir des populations de nématodes dans des "refuges" permettait de ralentir le développement de résistances en gardant des gènes susceptibles de diluer les allèles résistants sélectionnés lors de chaque traitement anthelminthique.

QUE FAIRE EN PRATIQUE ?

- Il faut effectuer des coproscopies régulièrement sur les chevaux (3 ou 4 par an)
- Il faut vermifuger les chevaux présentant plus de 200 œufs par gramme (opg) et ne pas vermifuger les chevaux présentant moins de 200 opg
- Il faut maintenir obligatoirement une vermifugation par an visant les larves enkystées de petits strongles (cyathostomes) et également les ténias.
- Il faut adapter la vermifugation au poids réel du cheval (pesée ou mesure au ruban), la tendance naturelle étant souvent de sous-évaluer le poids de son animal
- Il faut adapter ces recommandations aux poulains et foals et aux vieux chevaux (plus de 15 ou 20 ans) qui nécessitent une vermifugation adaptée à leur catégorie d'âge

COMMENT FAIRE EN PRATIQUE POUR PRÉLEVER DES CROTTINS POUR UNE COPROSCOPIE ?

Si vous devez apporter des crottins pour analyse à votre vétérinaire, il y a des règles simples qu'il faut connaître.

- les échantillons doivent être prélevés à partir de crottins frais (maximum de 12H) pris dans le box ou directement dans le rectum du cheval
- les prélèvements doivent être mis dans un sac (ou gant de fouille) dont on doit expulser l'air avant de le fermer de façon hermétique
- les prélèvements doivent être conservés à moins de 6°C (au delà de cette température, les œufs peuvent éclore et le comptage ne peut plus être réalisé de façon précise)
- Il faut prélever plusieurs crottins pour que l'analyse soit faite sur un mélange de crottins

EST-CE QUE CELA REVIENT CHER DE FAIRE UNE COPROSCOPIE ?

Faire réaliser une coproscopie a bien sûr un coût mais ce coût est inférieur à celui d'un vermifuge. La vermifugation ciblée permet de réduire de 75% à 82% selon les études, l'utilisation d'anthelminthiques au sein d'un effectif. Ainsi, si on s'en tient à la règle des 80/20, sur une population de 10 chevaux par exemple, 2 chevaux seront vermifugés alors que les 8 autres ne le seront pas.

Cela permet donc de réaliser une économie conséquente au sein de l'écurie. La réalisation d'une vermifugation ciblée en incluant le coût des coproscopies coûte moins cher au final au propriétaire qu'une vermifugation à l'aveugle d'un effectif avec 3 ou 4 vermifuges par an.

COMMENT ÉVALUER SI UN VERMIFUGE EST EFFICACE ET QU'IL N'Y A PAS DE RÉSISTANCES ?

Le test de réduction du comptage des œufs permet d'évaluer l'efficacité d'un vermifuge et d'évaluer s'il y a présence, ou non, de résistances. Cela consiste à mesurer la réduction du nombre d'œufs excrétés en effectuant un prélèvement de crottins juste avant le traitement anthelminthiques et un autre 14 à 17 jours plus tard.

La vermifugation est un acte médical qu'il ne faut pas minimiser et prendre à la légère. La mise en place d'une vermifugation ciblée doit être faite en collaboration avec votre vétérinaire traitant qui saura vous conseiller et vous aider à mettre en place et adapter ces mesures à votre effectif de chevaux et votre environnement.

Il va de soi que la gestion de l'environnement, comme le ramassage des crottins par exemple, est également importante et contribue à la bonne gestion du parasitisme.

CONCLUSION

Face aux résistances aux anthelminthiques pour les strongles et *P. equorum*, les traitements prophylactiques réguliers ne peuvent plus et ne doivent plus être pratiqués. Cette approche différente de la vermifugation peut constituer un challenge pour les vétérinaires et les propriétaires mais est également le garant d'avoir toujours des molécules efficaces contre les parasites des chevaux dans le futur.

La coproscopie régulière avec comptage des œufs de strongles doit impérativement faire partie de la politique de vermifugation afin de réduire la fréquence des traitements antiparasitaires et de maintenir une population de parasites non exposés à la pression de sélection pour les résistances tout en s'assurant de la santé et du bien-être des chevaux.

Pour en savoir plus

- Lester H.E., Matthews J.B. (2014) Faecal worm egg count analysis for targeting anthelmintic treatment in horses : Points to consider. *Equine Vet. Journal*, 46, 139-145.
- Mason M.E., Voris N.D., Ortis H.A. et al. (2014) Comparison of a single dose of moxidectin and a five-day course of fenbendazole to reduce and suppress cyathostomine fecal egg counts in a herd of embryo transfer-recipient mares. *JAVMA*, 245, 8, 944-951.
- Traversa D., Castagna G., von Samson-Himmelstjerna G. (2012) Efficacy of major anthelmintics against horse cyathostomins in France. *Veterinary Parasitology*, 188, 294-300.

Avortements :

Comment les éviter ?
Comment les gérer ?



PROGRAMME DES RENCONTRES DU RESPE

9h00 et 9h30 Accueil et introduction du Président du RESPE

Chairman : Jean-Luc CADORE

9h45-10h15 Bilan du sous-réseau avortement depuis sa création en 2008

par Jean-François BRUYAS - ONIRIS

10h15-10h45 Les différentes causes d'avortement chez la jument

par Claire LAUGIER - ANSES Dozulé

10h45-11h15 Résultats de la recherche de nouvelles causes d'avortement

par Albertine LEON - LABEO Frank Duncombe

11h15-11h45 Pause café

11h45-12h30 Bonnes pratiques d'élevage pour limiter les problèmes sanitaires pendant la gestation et lors du poulage (vaccination)

par Peggy MOREAU - Clinique vétérinaire équine de la Boiserie

12h30-14h15 Déjeuner avec animation : découverte du Trait Breton

Découvrez le Trait Breton en vous promenant en calèche dans les rues de Saint-Malo

14h15-15h30 Comment gérer un avortement en pratique ?

A l'aide d'experts Vétérinaire Sentinelle/Éleveur/Laboratoire, résolvez les énigmes et posez un diagnostic

15h30-16h00 Pause café

16h00-16h30 Reprise des enquêtes

16h30-17h00 Temps d'échange avec les différents intervenants

Nos partenaires :



INFORMATIONS PRATIQUES

La journée se déroulera au Palais des Congrès de Saint-Malo
1 quai Duguay Trouin - 35400 Saint-Malo

**Uniquement sur réservation : à partir de 50 €/pers.
repas inclus (voir bulletin d'inscription ci-après)**

☎ 02 31 57 24 88

✉ contact@respe.net www.respe.net



INSCRIPTION AUX RENCONTRES DU RESPE

Nom :

Prénom :

Société / Organisme :

Adresse complète :

Tél. :

Email :

participera aux Rencontres du RESPE le mardi 29 novembre 2016

TARIFS

La journée* :

- ☐ Vous êtes Vétérinaire Sentinelle du RESPE :
..... personne(s) x 50 € TTC = €
- ☐ Vous êtes professionnel, amateur ou vétérinaire non sentinelle :
..... personne(s) x 75 € TTC = €
- ☐ Vous êtes étudiant (sur justificatif) :
..... personne(s) x 50 € TTC = €
- ☐ Vous êtes un groupe de 10 personnes ou plus : nous contacter
- ☐ Vous souhaitez recevoir une facture

* incluant le déjeuner

OÙ ENVOYER MON BULLETIN D'INSCRIPTION ?

Le bulletin d'inscription est à retourner, accompagné d'un chèque établi à l'ordre du RESPE **avant le 11 novembre 2016** à :
RESPE - 3 rue Nelson Mandela - 14280 SAINT-CONTEST

ATTENTION LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ

☎ 02 31 57 24 88

✉ contact@respe.net www.respe.net

L'Europe de l'élevage à Deauville

//// Certains se souviendront du 15 mai 2016 comme d'une belle journée ensoleillée, d'autres comme le point de départ d'un débat passionné entre défenseurs de Longchamp et adeptes de la ligne droite Deauvil-laise ; le Syndicat des Eleveurs gardera quant à lui en mémoire le grand pas en avant accompli par les associations d'éleveurs européennes dans la construction d'une véritable alliance. En plus des Poules d'essai, Deauville accueillait, en effet, pendant le weekend de la pentecôte la 22^e Assemblée Générale de la Fédération Européenne des Éleveurs de Pur-Sang Anglais (EFTBA) regroupant 18 pays.

Une des plus belles réussites de cette journée est le dialogue constructif mis en place entre la Fédération et le laboratoire Zoetis. La pénurie de vaccins Equip EHV1.4 qui a touché plusieurs pays européens à la veille de la saison de monte 2016 continue de faire peser une véritable menace pour l'ensemble de la filière. C'est pourquoi l'EFTBA s'est battue pour obtenir l'assurance que ce produit sera de nouveau disponible pour tous dès le début de l'été, et Zoetis s'est engagé à rechercher un nouveau procédé de fabrication permettant de limiter les risques de récurrence d'une telle situation. Le comité vétérinaire de l'EFTBA a dès maintenant commencé à s'atteler à de nouveaux sujets fondamentaux pour l'élevage, comme la question de l'utilisation des tests génomiques dans la sélection et la position à adopter face à la dernière résurgence de peste équine en Afrique du Sud.



Ce rapprochement des éleveurs avec l'industrie pharmaceutique les a confortés dans leur volonté de créer des ponts avec les autres secteurs liés au cheval et aux courses, comme par exemple le monde des assurances. Cette Assemblée Générale a également été l'occasion de renforcer les liens avec les autorités hippiques internationale (FIAH) et européenne (EMHF) afin de replacer l'élevage au cœur des enjeux et des discussions au niveau mondial.

Enfin, cette réunion a été l'occasion de partager les difficultés rencontrées dans tous les pays européens et de noter que le premier enjeu d'aujourd'hui est d'assurer un financement durable des courses. Un état des lieux des initiatives et des systèmes vertueux existants dans certains pays pourrait permettre de construire un modèle et un discours commun à défendre à Bruxelles, notamment lors de la conférence sur le cheval qui aura lieu en Septembre prochain au Parlement européen.

LE SYNDICAT DES ELEVEURS ET LE FRBC VOUS PROPOSENT...

Un weekend de trois jours en Allemagne



French Racing
& Breeding Committee

Au programme : Courses à Cologne et visites de Haras en Rhénanie-du-Nord.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

➤ **Matinée :** visite de Gestüt Römerhof et Gestüt Hof Ittlingen avec les étalons Paolini, Scalo et Neatico.

➤ **Après-midi :** visite de Gestüt Röttgen avec les étalons Kallisto et Reliable Man.

➤ **Dîner** à Cologne, restaurant traditionnel.

COÛT : HÔTEL À COLOGNE, 750 €.
REPAS À LA CHARGE DES PARTICIPANTS.
TRANSPORT ORGANISÉ PAR LE FRBC.

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

➤ **Matinée :** visite de Cologne, centre historique et Cathédrale.

➤ **Après-midi :** Courses à Cologne, Preis Von Europa Gr 1, l'une des meilleures courses du calendrier germanique disputé sur 2400m.

LUNDI 26 SEPTEMBRE

➤ **Matinée :** visite de Gestüt Schlenderhan

➤ **Après-midi :** retour en France

POUR PLUS D'INFORMATIONS :
c.houel@frbc.net

ADHÉRENTS À L'HONNEUR PLAT DU 09/05/2016 AU 06/07/2016

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Jean COLLET	SILVERWAVE	Grand Prix de Saint-Cloud	1	FR
SCEA des BISSONS	QEMAH	Coronation St.	1	GB
Jean de CHEFFONTAINES	PLEUVEN	Wise Dan S.	2	USA
Yves BOROTRA	SON CESIO	Prix du Gros-Chêne	2	FR
Madame Danielle de la HÉRONNIÈRE	VOLTAH	Prix de Sandringham	2	FR
Berend VAN DALFSEN	FINSBURY SQUARE	Prix de Saint-Georges	3	FR
SCEA Haras de MANNEVILLE	ZGHORTA DANCE	Prix Vanteaux	3	FR
SCEA Domaine de L'ARGOS	HIGHLANDS QUEEN	Prix Cléopâtre	3	FR
Francis TEBOUL & Jean BONICHE	JIMMY TWO TIMES	Prix de la Porte Maillot	3	FR
Alain CHOPARD	COSACHOPE	Prix du Bois	3	FR

ADHÉRENTS À L'HONNEUR OBSTACLE DU 09/05/2016 AU 06/07/2016

ÉLEVEURS	CHEVAUX	PERFORMANCES	GR.	PAYS
Michel BODIGUEL	PUNCH NANTAIS	Prix Ferdinand Dufaure	1	FR
Jean-François VERMAND	PTIT ZIG	Grande Course de Haies d'Auteuil	1	FR
Pierre de MALEISSYE-MELUN & Guillaume MACAIRE	LE COSTAUD	Grande Steeplechase d'Europa	1	ITY
Haras de la ROUSSELIÈRE SCEA	UN DE SCEAUX	Prix La Barka	2	FR
Alain CLAVIER & Anne CLAVIER	QUICK DAVIER	Premio Ezio Vanoni	2	ITY
Haras des COUDRAIES	KALIFKO	Prix Aguado	3	FR
Madame Françoise JONNETTE	ARA GOLD	Grande Steeple Chase di Roma	3	ITY
Michel PEHU	D'VINA	Prix Sagan	3	FR
EARL de NONANT LE PIN	CORSCIA	Prix Christian de Tredern	3	FR

PALMARÈS

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2016 au 06/07/2016

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAIQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	LE HAVRE	90	23	32	130	1 532 768	17 030
2	WOOTTON BASSETT	13	5	6	15	1 012 400	77 876
3	AMERICAN POST	90	30	43	170	989 860	10 998
4	SIYOUNI	80	27	30	129	989 200	12 365
5	DUBAWI	34	14	16	34	986 295	29 008
6	ELUSIVE CITY	91	31	35	154	959 385	10 542
7	KENDARGENT	88	33	45	142	931 270	10 582
8	GALILEO	47	14	18	51	804 675	17 120
9	SHAMARDAL	39	18	24	55	749 720	19 223
10	LAWMAN	40	16	23	57	670 435	16 760
11	SILVER FROST	57	14	19	84	661 275	11 601
12	WHIPPER	79	27	34	141	656 440	8 309
13	SLICKLY	89	20	29	138	641 305	7 205
14	AIR CHIEF MARSHAL	75	29	41	103	625 850	8 344
15	TURTLE BOWL	66	19	22	119	557 980	8 454
16	SEA THE STARS	25	13	18	28	522 550	20 902
17	MYBOYCHARLIE	64	17	20	86	517 120	8 080
18	FOOTSTEPSINTHESAND	46	21	25	83	500 030	10 870
19	MAKFI	39	22	26	56	490 460	12 575
20	ROCK OF GIBRALTAR	51	17	21	88	490 110	9 610

PLAT

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs faisant la monte en France - 01/01/2016 au 06/07/2016

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAIQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	LE HAVRE	90	23	32	130	1 532 768	17 030
2	WOOTTON BASSETT	13	5	6	15	1 012 400	77 876
3	AMERICAN POST	90	30	43	170	989 860	10 998
4	SIYOUNI	80	27	30	129	989 200	12 365
5	ELUSIVE CITY	91	31	35	154	959 385	10 542
6	KENDARGENT	88	33	45	142	931 270	10 582
7	SILVER FROST	57	14	19	84	661 275	11 601
8	WHIPPER	79	27	34	141	656 440	8 309
9	SLICKLY	89	20	29	138	641 305	7 205

PALMARÈS SUITE

PLAT	Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs faisant la monte en France - SUITE							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
	10	AIR CHIEF MARSHAL	75	29	41	103	625 850	8 344
	11	MYBOYCHARLIE	64	17	20	86	517 120	8 080
	12	MAKFI	39	22	26	56	490 460	12 575
	13	STORMY RIVER	56	18	22	79	437 100	7 805
	14	LINNGARI	34	11	12	51	410 840	12 083
	15	SAGEBURG	42	17	21	77	393 270	9 363
	16	SOLDIER OF FORTUNE	70	14	17	79	368 030	5 257
	17	GOLD AWAY	39	13	18	76	336 970	8 640
18	ORPEN	36	12	16	57	334 830	9 300	
19	LITERATO	41	12	14	73	284 720	6 944	
20	MUHTATHIR	47	12	14	76	280 530	5 968	

PLAT	Palmarès des Etalons Pères de 2 ans faisant la monte en France - 01/01/2016 au 06/07/2016							
	RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
	1	MYBOYCHARLIE	21	8	8	23	135 750	6 464
	2	SAGEBURG	17	5	6	28	129 750	7 632
	3	ELUSIVE CITY	10	3	3	16	98 925	9 892
	4	SOAVE	5	3	5	3	96 700	19 340
	5	RAJSAMAN *	16	5	5	15	80 970	5 060
	6	BERTOLINI **	11	2	3	16	61 550	5 595
	7	CAPTAIN CHOP *	5	2	4	5	57 000	11 400
	8	STORMY RIVER	7	2	2	10	54 450	7 778
	9	KHELEYF	6	1	1	8	44 850	7 475
	10	SCALO *	3	1	3	3	44 000	14 666
	11	SIYOUNI	8	2	2	7	41 000	5 125
	12	WHIPPER	4	2	3	7	40 300	10 075
	13	AMERICAN POST	8	1	1	8	40 250	5 031
	14	LITERATO	4	1	1	11	39 150	9 787
	15	MR SIDNEY	2	1	2	3	38 750	19 375
	16	KENDARGENT	11	1	1	11	38 200	3 472
	17	RIO DE LA PLATA *	5	1	2	4	35 300	7 060
	18	HANNOUMA	4	1	2	5	34 100	8 525
	19	EVASIVE	9	1	1	9	33 200	3 688
	20	MAKFI	4	2	2	1	29 350	7 337

* premiers 2 ans
** premiers 2 ans français

PLAT	Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2016 au 06/07/2016						
	RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
	1	S.A. AGA KHAN	85	242	42	111	289 064
	2	FRANKLIN FINANCE S.A.	44	141	20	60	280 123
	3	WERTHEIMER & FRERE	89	285	46	119	257 657
	4	HARAS D'ETREHAM	39	141	20	54	191 395
	5	ALAIN CHOPARD	57	254	27	101	102 744
	6	PETRA BLOODSTOCK AGENCY LTD	32	133	16	41	88 906
	7	THIERRY DE LA HERONNIERE	37	172	16	68	86 517
	8	GUY PARIENTE HOLDING	28	107	11	48	83 303
	9	S.C.E.A. HARAS DE MANNEVILLE	35	147	20	66	83 181
	10	ECURIE SKYMARC FARM	48	175	22	70	80 232
	11	STILVI COMPANIA FINANCIERA SA	39	185	20	66	76 588
	12	ECURIE DES MONCEAUX	41	133	13	69	73 890
	13	HARAS DU QUESNAY	37	173	14	76	69 592
	14	HARAS DU MEZERAY S.A.	27	106	15	31	69 413
	15	DAYTON INVESTMENTS LTD	55	172	17	64	69 231
	16	APPAPAYS RACING CLUB	20	107	19	46	68 245
	17	SCEA HARAS DE SAINT PAIR	20	66	11	27	66 766
	18	JEAN-CLAUDE SEROUL	42	166	19	65	64 601
19	HARAS DE BEAUVOIR	20	56	9	25	57 425	
20	S.F. BLOODSTOCK LLC	18	59	6	24	56 195	

Palmarès des éleveurs en France - 01/01/2016 au 06/07/2016

RANG	ELEVEURS	CHEVAUX	COURSES	VICT.	PLACES	PRIMES
1	MME BENOIT GABEUR	11	38	12	20	152 400
2	HARAS DE SAINT-VOIR	45	160	21	80	98 091
3	SCEA HARAS DE MIRANDE	27	94	10	45	81 280
4	JEANNOT ANDT	5	16	4	8	61 562
5	MME BERNARD LE GENTIL	11	32	9	18	59 642
6	FRANCOIS-MARIE COTTIN	27	122	3	55	47 323
7	JEAN-MARC LUCAS	12	41	5	24	45 333
8	JACQUES CYPRES	29	86	13	41	44 329
9	SCEA HAMEL STUD	14	47	4	26	42 840
10	M.L. BLOODSTOCK LTD	14	54	8	21	42 554
11	ALAIN CHOPARD	26	95	12	44	35 622
12	PIERRE GORAL	6	21	4	9	34 541
13	HARAS DE LA VEGA	8	32	4	14	32 932
14	MLLE LOUISE COLLET VIDAL	25	96	11	35	32 355
14	MLLE CAMILLE COLLET VIDAL	25	96	11	35	32 355
16	ALBINO BASSI	4	17	4	9	29 805
17	HARAS DU HOGUENET	17	61	6	29	29 550
18	JEAN-FRANCOIS VERMAND	2	10	2	6	29 471
19	GILLES CHAIGNON	15	55	6	26	29 200
20	HARAS DES COUDRAIES	9	28	7	8	28 009
21	EARL HARAS DE NONANT LE PIN	7	28	5	17	27 917
22	PATRICK JOUBERT	16	52	8	30	26 565
23	GUY CHEREL	20	59	13	20	26 269
24	ECURIE MAULEPAIRE	10	32	2	15	25 860
25	M. BOUTIN (S)	13	54	6	19	25 199

Palmarès des Etalons Pères de Vainqueurs - 01/01/2016 au 06/07/2016

RANG	ETALONS	PRODUITS	VAINQ.	VICT.	PLACES	GAINS	MOY./PART
1	POLIGLOTE	63	26	39	105	1 969 710	31 265
2	SAINT DES SAINTS	65	24	37	103	1 468 015	22 584
3	MARTALINE	80	24	33	115	1 130 740	14 134
4	KAPGARDE	67	18	21	94	759 940	11 342
5	NICKNAME	49	15	19	80	749 310	15 292
6	BALLINGARRY	65	22	25	87	691 095	10 632
7	CALIFET	44	11	16	55	634 120	14 411
8	BALKO	53	14	18	84	630 275	11 891
9	NETWORK	67	15	22	82	599 150	8 942
10	ASTARABAD	33	12	13	61	593 640	17 989
11	VOIX DU NORD	38	11	15	52	538 010	14 158
12	GREAT PRETENDER	40	13	14	60	531 440	13 286
13	TURGEON	37	8	9	46	501 080	13 542
14	SOLDIER OF FORTUNE	29	11	16	41	439 500	15 155
15	AL NAMIX	64	14	18	71	421 125	6 580
16	ENRIQUE	35	7	9	61	416 207	11 891
17	CRILLON	20	7	8	28	402 125	20 106
18	COASTAL PATH	28	5	8	44	392 125	14 004
19	DREAM WELL	22	4	4	26	367 275	16 694
20	SADDLER MAKER	31	10	15	33	364 105	11 745
21	BLUE BRESIL	26	6	8	21	362 355	13 936
22	FRAGRANT MIX	44	10	14	64	358 885	8 156
23	MONTMARTRE	19	9	11	27	336 515	17 711
24	SMADOUN	18	8	11	20	316 520	17 584
25	SAGEBURG	28	7	8	44	314 560	11 234